

<https://www.snetap-fsu.fr/Langues-vivantes-dans-l-enseignement-agricole-publique-un-constat-amer.html>



Langues vivantes dans l'enseignement agricole public : un constat amer

- Pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 24 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

126 collègues enseignant.es de langues vivantes ont répondu à l'enquête lancée par le collectif Langues vivantes du SNETAP au dernier semestre 2020. Un nombre important à l'échelle de l'enseignement agricole public. L'enquête abordait quatre principaux points : la réforme des seuils et la mise en place du seuil indicatif à 20 dans l'ensemble des diplômes de l'enseignement agricole, les réformes du baccalauréat pour la voie générale et technologique ainsi que les conditions matérielles mis à disposition des enseignants de langues dans leur établissement.

Les seuils : un espoir déçu

Environ 67 % des collègues déclarent que le seuil à 20 n'est pas ou que partiellement appliqué dans leur établissement. Pour certains, les dédoublements s'appliquent à un seuil plus élevé, pour d'autres ils s'appliquent dans le secondaire mais pas dans le supérieur ou l'inverse. Aucun collègue ne témoigne du fait qu'il s'agirait de choix concertés avec un réel objectif pédagogique, par contre un certain nombre dénoncent un discours récurrent de leur direction sur le fait que le seuil n'est qu'indicatif ou encore que les moyens pour dédoubler ne sont pas suffisants. En effet, parfois, il s'agit bien de combler les manques pour sauver des services dans d'autres disciplines. Pour autant, que dire quand un collègue accepte de faire des heures non payées pour dédoubler ses classes ? Ou que d'autres admettent que les horaires élèves obligatoires sont amputées pour permettre un dédoublement ?

Les LVB : les principaux sacrifiés

Dans un contexte si difficile, les collègues d'espagnol, d'allemand ou d'italien paient un plus lourd tribut. Les regroupements sauvages continuent : 3 niveaux dans une même classe parfois ! Nombre de LVB sont sacrifiées car pas financées. Ce sont les élèves qui se voient dans l'incapacité de poursuivre leur LV2 dans l'établissement qu'ils intègrent. Pour pallier ces manques, des établissements choisissent de financer sur leurs fonds propres l'offre d'une troisième langue.

La réforme Blanquer : un rejet massif

Que ce soit pour la voie générale ou la voie technologique, la perception de la réforme du baccalauréat est largement négative (82 % en voie générale et 76 % en technologique).

Si les collègues sont mitigés sur le contenu des programmes, ils sont nombreux à pointer du doigt les horaires insuffisants pour les mettre en oeuvre (90 % en voie générale et 87 % en voie technologique). Ils jugent, quasi unanimement, insuffisants les dispositifs d'accompagnement (91 % et 84 %) et dénoncent des modalités d'évaluation injustes et très contraignantes surtout en voie générale (80 % et 67%). A propos de ces dernières, ils parlent « d'usine à gaz ». L'aspect chronophage de l'évaluation revient très fréquemment, mais aussi la frustration de passer de plus en plus de temps à évaluer et de moins en moins à enseigner. Pour les collègues en voie technologique, la concentration des [CCF](#) sur une période limitée est une réelle difficulté supplémentaire. De plus, le temps d'évaluation des langues paraît disproportionné par rapport au poids réel dans le diplôme.

Des équipements insuffisants ou inadaptés

Les enseignants de langues ne sont pas satisfaits de l'équipement dédié aux langues. Seulement la moitié dispose pour chaque heure de cours d'une salle équipée d'un ordinateur, d'un rétroprojecteur et de son de qualité ! Environ un quart des collègues ne dispose d'aucun matériel supplémentaire et spécifique. Pour l'existant, ils évoquent du matériel vétuste ou régulièrement hors service, ou un outil performant mais dont l'usage ne leur est pas exclusif.

À travers cette enquête, force est de constater que les revendications portées par le [SNETAP-FSU](#) et son collectif Langues vivantes restent plus que jamais nécessaires. Il s'agira notamment de continuer à dénoncer le décalage énorme entre une volonté politique affichée de promouvoir l'enseignement des langues vivantes et de renforcer son importance et les moyens mis en oeuvre sur le terrain.

Le Collectif Langues vivantes du SNETAP-FSU